RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

CAMPUS FRANCE

FOCUS JANVIER 2024 N°43

Chine

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET COOPÉRATION UNIVERSITAIRE

Informations clés

NOM OFFICIEL

République populaire de Chine

LANGUE OFFICIELLE

Chinois (mandarin ou *putonghua*)

CAPITALE

Pékin

VILLES PRINCIPALES

Shanghai, Canton, Tianjin, Chongqing, Hangzhou, Nanjing (Nankin), Shenzhen, Wuhan, Chengdu, Shenyang

MONNAIE

Chinese Yuan (CNY), également appelé en chinois *renminbi* (RMB). 10¥ / 元 équivalent à 1,29 € (novembre 2023).

PART DU PIB CONSACRÉ À L'ÉDUCATION *(2021)*

4,01 %

POPULATION *(2021)*

1,41 milliard d'habitants

DENSITÉ *(2020)*

150 habitants/km²

NOMBRE D'ÉTUDIANTS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR *(2022)*

57,1 millions

ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX ACCUEILLIS EN MOBILITÉ *(2022)*

210 900

ÉTUDIANTS CHINOIS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE *(2021)*

1 021 300 (-7 % par rapport à 2020)

Sources : Banque Mondiale, OCDE, ISU, novembre 2023.

Photo de couverture : Vue du campus de l'Université du Sichuan (Chengdu), © Zhou B. (Shutterstock)

Avant-propos

Chers lecteurs,

La Chine est devenue en quelques décennies un acteur incontournable de la scène internationale sur le plan économique et diplomatique mais aussi académique.

Ce pays est déjà, et sera dans les années à venir, l'un des protagonistes majeurs des transitions écologiques, technologiques et numériques auxquelles sont confrontées nos sociétés partout dans le monde.

La Chine a depuis longtemps placé l'éducation et l'excellence scientifique au cœur de sa stratégie de développement économique et d'innovation technologique. Les étudiants chinois demeurent le contingent d'étudiants étrangers le plus nombreux à travers le monde et, par son excellence académique, la France fait partie de leurs destinations privilégiées.

Si bon nombre de projets et de collaborations ont été freinés ces dernières années par la pandémie, il reste essentiel de permettre à de jeunes Françaises et Français de mieux connaître ce pays, sa langue et sa culture, tout comme aux étudiants chinois de découvrir notre pays. Favoriser les mobilités et les échanges humains entre nos deux pays constitue ainsi l'une des priorités de notre action.

Le document que vous vous apprêtez à parcourir, rédigé par les équipes de Campus France et du service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France en Chine, synthétise des informations susceptibles de vous être utiles sur le système éducatif de ce pays, les domaines d'action prioritaires des autorités chinoises ainsi que les opportunités de collaboration pour les établissements d'enseignement supérieur français.

Les équipes de l'Ambassade de France en Chine et de Campus France, fortes de leur connaissance du terrain, sont à votre disposition pour vous accompagner dans l'élaboration de vos projets de coopération avec les établissements chinois.

Je vous souhaite une agréable lecture.

BERTRAND LORTHOLARY

Ambassadeur de France en Chine

Introduction

VERS UNE REPRISE DES MOBILITÉS ET COOPÉRATIONS POST-PANDÉMIE?

Premier pays pourvoyeur d'étudiants en mobilité dans le monde, la Chine dispose également d'un système d'enseignement supérieur numériquement vaste et pleinement transformé au cours des vingt dernières années. À l'international mais aussi par la rapidité du développement du système national, la Chine occupe une place majeure, à même d'infléchir par son seul poids certaines politiques des pays d'accueil, tout en s'affirmant progressivement dans les domaines de la recherche et de ses applications. La Chine devance ainsi désormais les États-Unis et se positionne première au monde en nombre de publications scientifiques.

Si cette progression est allée de pair avec un certain degré de convergence avec les évolutions des systèmes d'enseignement jugés performants à l'international, elle a su se faire tout en conservant un bon nombre de spécificités liées tout à la fois à un riche héritage dans le domaine de l'enseignement (tradition confucianiste) mais aussi au cadre politique et aux stratégies actuelles du pays. L'ouverture internationale croissante du pays ainsi que l'accroissement spectaculaire de sa production et de son PIB, notamment depuis son adhésion à l'OMC en 2001, a mis le pays sur le devant de la scène des relations internationales, le positionnant comme un acteur incontournable. La Chine est désormais l'un des principaux pays participant à des accords de partenariats internationaux entre établissements ainsi qu'une terre d'implantation d'établissements universitaires étrangers. Sa mobilité étudiante massive vers un grand nombre de pays, à commencer par les pays anglo-saxons, s'inscrivant dans le sillage d'une histoire migratoire importante, connecte durablement les intérêts des pays concernés.

Cette tendance est venue achopper, dès la fin 2019, sur le coup d'arrêt abrupt dans les échanges humains du fait de la pandémie de Covid-19 : pour la première fois dans son histoire récente, la Chine s'est retrouvée largement isolée du monde entier et dépourvue d'une grande partie de ses étudiants et chercheurs internationaux. Dans le même temps, le nombre d'étudiants chinois inscrits dans des formations diplômantes à l'étranger a connu une baisse inédite de 7 % entre 2020 et 2021. Si la sortie de ce marasme a été certainement plus longue et compliquée qu'ailleurs, le pays s'est réengagé progressivement, et prudemment, dès le printemps 2023 dans les échanges et la coopération internationale. Dans le cadre du rétablissement des mobilités, le rééquilibrage bilatéral, avec une progression du nombre d'étudiants et de chercheurs français en Chine est également recherché. Ce Focus dresse le premier bilan de cette reprise et peut servir de guide aux établissements souhaitant poursuivre leurs relations avec leurs partenaires chinois, envisager de nouvelles coopérations et accompagner le redéploiement des mobilités avec la Chine à leur juste mesure. Pour ce faire, il présente les changements qui ont eu lieu pendant cette période critique, tant dans le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche chinois que dans les stratégies des pays d'accueil vis-à-vis du premier pays d'origine de la mobilité mondiale.

◆ Dans cette publication, le choix a été fait de se restreindre aux mobilités et coopérations de la Chine continentale, avec à l'appui de ce choix plusieurs considérations :

- Production statistique spécifique à cet espace dans plusieurs sources majeures (MoE chinois et Unesco notamment) ;
- Structuration du réseau diplomatique et de la présence française dans le monde chinois ;
- Enjeux universitaires et scientifiques distincts sur cet espace, au sein du monde chinois, pour les établissements engagés dans des coopérations, du fait d'une histoire des relations distincte.

L'enseignement supérieur et la recherche en Chine

D'une institution extrêmement sélective à un système massifié, l'enseignement supérieur en Chine a connu une transformation très importante au cours du vingtième siècle et au début du siècle suivant. Avec 57 millions d'étudiants et un taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur qui a doublé en dix ans (de 30 % en 2011 à 60 % en 2022), l'enseignement supérieur chinois est massif et son développement a fait l'objet d'une attention prioritaire du pouvoir chinois.

Si la modernité du système d'enseignement chinois frappe l'observateur contemporain (campus neufs, outils d'enseignement, etc.), celui-ci conserve également des héritages de l'histoire ancienne puis contemporaine de la Chine. Les concours mandarinaux mais aussi les conceptions de la stratification sociale sous la Chine impériale traduisaient une structure pyramidale marquée, où ceux qui avaient réussi à franchir les épreuves et strates étaient aussi considérés comme les meilleurs. Ces représentations, fortement ancrées, ont laissé leur marque sur l'enseignement supérieur chinois, en dépit de la période chaotique de la Révolution culturelle (1966-1976). Depuis l'arrivée au pouvoir de Deng Xiaoping (1980) et l'entrée dans une période de réformes et d'ouverture, la Chine a renoué pleinement avec une culture de sélection et de classement, qui passe notamment par les concours, diplômes et réputations des établissements. Mais elle a, en parallèle, massifié son système, et appuyé – avec un effort particulier depuis 2019 – le développement de l'enseignement supérieur professionnel.

Université de Shenzhen, © Shutterstock

Ce système d'enseignement sélectif et stratifié intègre une population étudiante marquée par la politique démographique de la Chine de contrôle des naissances, unique au monde. Une majeure partie de la population étudiante chinoise actuelle est née dans le contexte de la politique dite de l'enfant unique (introduite en 1980 jusqu'à son abandon progressif à partir de 2013), qui eut, entre autres, pour effet de renforcer les stratégies scolaires autour de l'unique progéniture. Les familles projetaient ainsi sur leur enfant, l'espoir d'une ascension sociale et culturelle familiale. L'enfant unique, parfois appelé « petit empereur », est devenu, de façon plus manifeste que dans d'autres sociétés comparables, une source d'« investissement » (matériel et immatériel) ce qui se traduit par des stratégies à différents niveaux (cours supplémentaires du soir, récemment devenus très encadrés, ouverture précoce aux langues étrangères, emménagements à proximité de « bons » établissements, etc.).

Porte ouest de l'Université de Pékin, © Shutterstock

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET VOIES D'ENTRÉE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Pendant de nombreuses années, la Chine a dominé le classement des tests PISA (*Programme for International Student Assessment*) réalisés en début de cycle secondaire (à l'âge de 15 ans) et coordonnés par l'OCDE. Cela renvoie une image d'excellence de l'enseignement secondaire chinois dont les élèves se retrouvaient devant ceux de Singapour, de Hong Kong, du Japon et de Corée aux systèmes réputés très sélectifs. Mais une critique récurrente était l'absence de couverture nationale, seuls les établissements de certaines régions mégalopoles et régions côtières étaient étudiés. Lors du classement 2022, paru en décembre 2023, la Chine continentale ne figure plus parmi les 85 pays participants.

On note également que la diversité des établissements secondaires dans les grandes villes permet aux familles les mieux dotées d'inscrire leur enfant dans des collèges et lycées d'élite, qui envoient des parts importantes de chaque cohorte dans les établissements d'enseignement supérieur les plus cotés en Chine et à l'international. Parmi les établissements les plus réputés, on trouve beaucoup de collèges et lycées attenants aux universités des grandes villes (*fushu zhongxue*), notamment de Pékin et Shanghai. Les élèves qui s'orientent vers des études post-secondaires à l'étranger n'ont pas toujours à passer l'examen très sélectif du *Gaokao* (voir infra), et sont parfois inscrits dans un cursus distinct, souvent privé, valorisant notamment les activités extra-scolaires.

Les étudiants chinois ont accès à l'enseignement supérieur chinois en licence après le concours national du *Gaokao*. Ils sont classés au sein de leurs provinces de rattachement en fonction de leurs résultats aux différents examens. Les établissements utilisent ensuite ce classement pour fixer des critères d'admission. En 2023, 12,91 millions d'étudiants se sont inscrits au *Gaokao*. L'année précédente, le taux d'admission dans le supérieur était en légère progression à 59,6 %.

L'EXAMEN DU *GAOKAO* ET LA SÉLECTION DES MEILLEURS ÉTUDIANTS

Souvent rapporté au Baccalauréat, le *Gaokao* est à la différence du premier un concours, qui sert à la fois d'examen de fin du secondaire et d'instrument de classement permettant d'apparier les futurs étudiants avec leurs établissements et disciplines majeures. En cela, il fonctionne comme un concours de sortie d'une grande école française, assurant une fonction distributive des meilleures positions (disciplines) dans les établissements les plus recherchés[1]. Chaque année, la semaine de passation du *Gaokao* au niveau national s'accompagne d'un ensemble de mesures (circulation urbaine diminuée, silence à proximité des établissements, etc.) et d'un élan national de façon à soutenir les élèves lors du passage de cet examen, à l'enjeu si déterminant. De nombreux élèves n'hésitent pas à repasser le *Gaokao* une seconde fois, l'année suivante, de façon à améliorer leurs résultats et s'ouvrir les portes de meilleures universités.

Bibliothèque nationale, Pékin, © Shutterstock.

1. Le *Gaokao* serait représenté couramment en Chine comme une baguette de chef d'orchestre, assurant un bon et fluide appariement entre les candidats, suivant leurs résultats, et les positions d'étudiants disponibles, également hiérarchisées.

UN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SÉLECTIF ET STRATIFIÉ

En 2023, le pays compte un nombre stable de 3 072 établissements d'enseignement supérieur. Parmi ces établissements, 1275 délivrent des diplômes de niveau égal ou supérieur à la licence et 1545 se positionnent sur des cycles courts d'enseignement professionnel dit *Zhuanke*.

L'entrée en cycle de master et de doctorat se fait, comme pour le *Gaokao*, à travers un concours national. Chaque année, sur les 4,57 millions de diplômés de licence, moins d'un million d'étudiants sont admis à poursuivre en master en Chine. Cette statistique ainsi que les difficultés du marché du travail chinois alimentent une énorme demande pour des mobilités internationales, à côté de parcours internationaux « en premier choix » dans les cursus internationaux les plus prestigieux.

Depuis 2015, le programme de « développement d'universités et de disciplines de premier rang mondial » (dit *Shuangyiliu*) a pour missions la « création d'un corps enseignant de premier plan, la formation de talents de haut niveau capables d'innover, faire progresser le niveau de la recherche scientifique, se faire l'héritier d'une culture d'excellence et la mettre à jour, s'efforcer de favoriser la valorisation scientifique ». Le programme compte actuellement 147 universités. Il est associé à un renforcement de la place accordée au parti communiste au sein des universités.

Le 14e plan quinquennal chinois (2021-2025) prévoit d'accélérer le développement du programme *Shuangyiliu*, de renforcer les disciplines et les spécialités dans les domaines où les besoins sont qualifiés d'urgents par les autorités ainsi que d'améliorer la capacité de formation des talents et d'accélérer les études sur les technologies clés. Ce plan quinquennal s'attelle également à accélérer la formation du personnel médical et enseignant dont le pays a un besoin urgent, à promouvoir l'optimisation de la répartition des ressources de l'enseignement supérieur et à améliorer la capacité de l'enseignement supérieur à soutenir et à conduire le développement économique et social régional.

Université de Xiamen, © Shutterstock

Forum de l'emploi organisé par France Alumni Chine

L'objectif se concrétise dans les missions suivantes :

1. Renforcer l'infrastructure et l'instrumentation à grande échelle des disciplines fondamentales et transversales émergentes ; mettre en place des plateformes nationales d'innovation pour les synergies éducation-industrie dans des domaines clé tels que les circuits intégrés et les technologies de stockage de l'énergie ;
2. Déplacer dans la nouvelle zone de Xiong'an des universités de Pékin sous tutelle des ministères et soutenir le développement des universités vers de nouvelles régions ;
3. Soutenir un groupe d'universités locales de *Benke* (Licence) dans le centre et l'ouest de la Chine pour renforcer le développement des disciplines/spécialités bénéfiques et la formation de talents ; se concentrer sur la mise en place de plateformes d'enseignement et d'expérimentation de haut niveau, de laboratoires conjoints universités-entreprises, d'instituts de recherche en technologies avancées et de collèges industriels modernes ;
4. Développer des universités médicales et de formation des enseignants de qualité, en particulier un groupe d'écoles de santé publique de haut niveau et des centres nationaux de formation des enseignants.

En parallèle, le gouvernement a ajusté en 2019 sa politique de massification de l'enseignement supérieur pour favoriser la formation professionnelle et s'est fixé comme objectif d'augmenter le nombre d'étudiants dans des formations professionnelles supérieures de 3 millions en 2022. Cette priorité est prolongée, notamment à la lumière des difficultés croissantes rencontrées par les diplômés de l'enseignement supérieur non professionnel à s'intégrer sur le marché du travail.

Étudiants de la coopération entre Nanjing Audit University et SKEMA Business School devant un site naturel de Nankin

LE FINANCEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR CHINOIS

Plusieurs acteurs contribuent au financement et à la mise en œuvre des politiques en matière d'enseignement supérieur et de recherche. Le ministère des Sciences et Technologies (MOST) est en charge de la promotion et du développement de la recherche scientifique, du soutien à la recherche universitaire et du développement des parcs scientifiques. Le ministère de l'Éducation (MOE) est en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche en sciences humaines et sociales. La Fondation de Chine pour les sciences naturelles (NSFC) est en charge du fonds éponyme qui propose une part importante des financements nationaux de la recherche en Chine continentale. Enfin, le Conseil chinois des bourses (CSC) est une organisation dépendant du MOE dont l'objectif est de financer les échanges académiques internationaux avec la Chine continentale (voir infra).

Il convient enfin de mentionner la Commission nationale pour le développement et la réforme (NDRC), le ministère de l'Industrie et des Technologies de l'information (MIIT) et les ministères techniques, avec notamment le ministère de l'Agriculture et des Affaires rurales (MARA), qui contribuent également au financement d'actions de recherche.

Une partie de la recherche en Chine continentale est réalisée dans les différentes académies scientifiques dont les deux plus prestigieuses sont l'Académie des sciences de Chine (CAS) et l'Académie du génie (CAE). D'autres académies plus spécialisées ont été créées comme l'Académie des sciences sociales (CASS) et celle des sciences agricoles (CAAS). Les présidents des trois premières académies ont ainsi rang de ministre et les présidents d'une trentaine d'universités ont rang de vice-ministres du MOE, MOST, mais aussi du MIIT ou encore de la CAS.

Une réforme d'importance pour l'enseignement supérieur a été annoncée en mars 2023 lors de la réunion annuelle de l'Assemblée nationale populaire. Une restructuration libérerait le MOST de la gestion opérationnelle de certains programmes au profit de ministères techniques comme le MARA ou le ministère des Ressources humaines (MOHRSS). Dans le même temps, les prérogatives du MOST seraient renforcées dans l'élaboration stratégique des politiques et l'évaluation des programmes scientifiques sur l'ensemble de l'action de l'État. Le point d'orgue de la réforme serait la création d'une Commission centrale sur les sciences et technologies présidée par le président de la République populaire de Chine.

Le mode de financement des établissements a cependant connu des évolutions. En 2023, les dépenses de la Chine en matière d'éducation représentent plus de 4 % du PIB. L'année précédente, la Chine comptait 46,55 millions d'étudiants et un financement moyen par étudiant un peu inférieur à 5 000 € (39 220 RMB). Le financement public dépend des priorités du pays en matière de développement économique ou de disciplines. Ainsi, le soutien de l'État est plus important dans les domaines tels que la science et la technologie. Le financement dépend également du niveau des universités.

Le mode de financement de l'enseignement supérieur a connu de profonds changements depuis 1995. La part du financement public (ministères de tutelle, administrations provinciales et locales) dans l'enseignement supérieur a baissé de 70 % à 58,5 % dans les vingt dernières années, même si le niveau de financement public a continué de progresser en volume. La part du secteur privé progresse, notamment grâce à la loi sur la promotion de l'éducation privée, modifiée en septembre 2017, qui accroît encore les possibilités d'intervention des groupes d'investissement dans l'ensemble du système éducatif chinois. Dans le peloton de tête des universités de Chine, les financements publics ne représentent que 40 % des budgets totaux.

La baisse de la contribution de l'État est aussi compensée par une augmentation massive des frais de scolarité, devenus obligatoires en 1989. Ils sont fixés par les autorités centrales ou provinciales, en accord avec les règles édictées par le ministère de l'Éducation. Ainsi, les frais de scolarité varient en fonction de l'établissement, du programme et de la ville. Le montant annuel moyen se situe plutôt autour de 450 € même s'ils peuvent atteindre 5 000 € dans certaines spécialités.

On distingue ainsi quatre grandes sources de financement des établissements universitaires publics :

- les subventions per capita, calculées à partir d'un nombre fixé d'étudiants et versées par le gouvernement central aux établissements relevant d'un ministère et par les gouvernements provinciaux aux autres ;
- d'autres subventions étatiques et territoriales allouées aux universités d'excellence dans le cadre notamment du programme *Shuangyiliu* ;
- les frais de scolarité ;
- les revenus supplémentaires que les universités génèrent grâce aux instituts à gestion privée, à la recherche, à d'autres activités ou encore aux dons.

Les meilleures universités coopèrent avec les plus grandes entreprises chinoises dans le cadre d'instituts ou de centres de recherche. Citons, par exemple, la coopération de Huawei avec l'Université Jiaotong de Shanghai et l'Université des sciences et technologies de Shanghai. Les donations émanent majoritairement d'anciens étudiants, d'entreprises et de fondations. Avec presque 2 milliards d'euros, l'Université de Tsinghua est celle qui a reçu le plus de dons au cours de la période 2017-2022.

Étudiantes de l'Université des langues étrangères de Dalian, « Caravane de l'enseignement supérieur » 2023

INSTANCES ET PROCÉDURES D'ÉVALUATION DES INSTITUTIONS ET DES FORMATIONS

La Commission des titres et diplômes de l'enseignement supérieur du Conseil des affaires de l'État est chargée de définir le niveau correspondant aux diplômes de licence, master et doctorat. De son côté, le ministère de l'Éducation a établi une commission d'orientation qui définit les directives applicables à la validation des titres et certificats pour l'obtention de la licence par champ disciplinaire (cursus et contenu).

Un système de suivi et d'évaluation est mis en place après l'agrément initial. Les établissements sont soumis à une évaluation périodique de leurs programmes universitaires et de leur aptitude à délivrer les diplômes. La procédure d'évaluation est conduite à deux niveaux : la responsabilité des questions de politique éducative et des règles et règlements revient au ministère de l'éducation, l'application et la mise en œuvre de ces politiques incombe aux autorités provinciales.

Chaque université est évaluée une fois tous les cinq ans selon un processus normalisé et systématique. L'habilitation des établissements à délivrer des diplômes peut être renouvelée ou retirée (cas extrêmement rare). Pour les cursus de *Zhuanke*, licence et les programmes offerts par des établissements indépendants, c'est le centre d'évaluation de l'enseignement supérieur du ministère de l'Éducation qui réalise les évaluations alors que pour les programmes de master et doctorat, il s'agit de la Commission des titres et diplômes de l'enseignement supérieur du Conseil des affaires de l'État.

Au niveau des établissements, c'est la commission d'agrément qui, avec le concours de la division du développement et de la planification du ministère de l'Éducation, définit les procédures d'évaluation en vue d'accorder l'habilitation aux établissements. Les critères d'agrément concernent la composition du corps enseignant, la recherche, la qualité de l'enseignement et les équipements (notamment les laboratoires et le nombre d'ouvrages des bibliothèques).

L'évaluation des programmes, des instituts de recherche et des chercheurs est aujourd'hui réalisée par des commissions de « haut niveau ». D'un point de vue strictement scientifique, l'évaluation de la performance est basée quasi exclusivement sur des critères bibliométriques, ce qui a conduit par le passé à une forte inflation du nombre de publications chinoises, parfois au détriment de leur qualité.

L'évaluation en matière de brevets a été elle aussi quantitative. Ces critères d'évaluation sont remis en cause en regard de la faible qualité de certaines publications. Afin de le rectifier, le 14e plan quinquennal a proposé d'atténuer les indicateurs quantitatifs tels que le nombre d'articles répertoriés, le taux de citation et le nombre de prix, de mettre en évidence les caractéristiques, la qualité et la contribution des disciplines, et de rectifier la pratique de l'évaluation basée uniquement sur les titres académiques.

LES ÉTABLISSEMENTS CHINOIS DANS LES CLASSEMENTS INTERNATIONAUX

Les universités chinoises sont de mieux en mieux classées dans les classements internationaux. En 2024, au classement QS, cinq universités chinoises sont dans le top 100 mondial, contre deux quinze ans auparavant. Deux universités pékinoises sont en tête, l'Université de Pékin (17e) et Tsinghua (25e), suivies par l'Université du Zhejiang (44e), et les shanghaiennes Fudan (50e) et Jiaotong (51e). Les deux premières sont également dans le top 3 des universités d'Asie, respectivement 2e et 3e. Tsinghua est particulièrement réputée pour son enseignement et sa recherche en ingénierie, informatique, science des matériaux et chimie. En 2019, plus de 4 000 étudiants internationaux en provenance de 130 pays y étaient inscrits, dont 80 % en cursus diplômant et 20 % en cursus court ou d'échange. Vingt-et-un programmes de master et huit programmes doctoraux y sont enseignés entièrement en anglais.

À l'origine de ces classements universitaires mondiaux figurent bien évidemment les classements publiés par une équipe de chercheurs de l'Université Jiaotong (Shanghai) à partir de 2003, qui visaient initialement à l'amélioration qualitative de l'enseignement supérieur et de la recherche chinois. D'une équipe de recherche, l'entité productrice est devenue, en 2009, une société indépendante, ShanghaiRanking. Son classement annuel, l'Academic Ranking of World Universities (ARWU), plus couramment appelé « classement de Shanghai » figure parmi les plus consultés. En 2023, la Chine compte 214 universités dans le top 1000 du classement de Shanghai, contre seulement 146 il y a dix ans. Sur la même période, 10 universités chinoises ont fait leur entrée dans le top 100 des meilleures universités du monde. À titre de comparaison, la Chine ne comptait que 3 universités dans ce classement en 2018, et aucune en 2013.

Académie d'art de Hangzhou, © Shutterstock

LE SYSTÈME DE RECHERCHE CHINOIS

En 2022, les dépenses de la Chine en recherche et développement (R&D) représentaient 2,5 % de son produit intérieur brut (PIB) (contre 2,3 % pour l'UE). Suite à l'adoption du 14e plan quinquennal (2021-2025), le pays a décidé d'attribuer un budget annuel pour la R&D qui devrait dépasser 50 milliards d'euros en 2025. Cette hausse significative vise à renforcer davantage l'innovation et à stimuler la croissance économique en encourageant la création de nouvelles technologies et industries. Le résultat de ces efforts d'investissement peut se mesurer de plusieurs façons : présence plus forte de la Chine dans les classements académiques, forte augmentation de la production d'articles en quantité et en qualité, première place au niveau des demandes de brevets internationaux depuis 2019. Enfin, selon une étude récente du think tank australien ASPI, la Chine dominerait 37 des 44 grands domaines technologiques de pointe[2]. Ces résultats confirment que la Chine concrétise ses avancées en STI de façon impressionnante, ouvrant certaines opportunités pour la coopération.

En Chine, la coordination des politiques scientifiques et technologiques est assurée par le gouvernement central, composé du Premier Ministre, de quatre Vice-Premiers Ministres, cinq conseillers et un secrétaire général. Cette instance joue un rôle essentiel dans l'orientation de la recherche et du développement du pays.

Concernant l'organisation et le financement, le ministère de la Science et de la Technologie (MOST) assure la coordination entre les différents ministères liés à la science et à la technologie, tout en allouant les budgets de recherche aux laboratoires. Le ministère de l'Éducation (MOE) s'occupe principalement des universités nationales, tandis que d'autres ministères peuvent être responsables de certaines universités sous leur tutelle.

Le président Emmanuel Macron, lors d'un échange avec les étudiants de l'Université Sun Yat-Sen de Canton, 7 avril 2023

Au niveau des organismes scientifiques, l'Académie des Sciences de Chine (CAS) est la plus éminente du pays et fournit des données scientifiques fiables en tant qu'instance consultative. L'Administration d'État pour la Science, la Technologie et l'Industrie de la Défense nationale (SASTIND) supervise des domaines stratégiques tels que le spatial, le nucléaire civil et militaire, ainsi que l'armement.

En ce qui concerne le financement de la recherche, la Fondation des Sciences Naturelles de Chine (NSFC) gère les fonds nationaux pour le développement de la recherche fondamentale dans les laboratoires de la CAS et des universités. Depuis 2018, elle opère sous l'autorité du MOST, suivant des procédures et critères d'évaluation conformes aux standards internationaux.

La promotion de la science et de la technologie est prise en charge par l'Association Chinoise pour la Science et la Technologie (CAST), la plus grande organisation de scientifiques du pays. Elle s'engage activement dans des travaux de vulgarisation pour sensibiliser le grand public aux avancées scientifiques et jouer un rôle clé dans la valorisation de la recherche en Chine. Grâce à ces instances de coordination et organismes scientifiques, la Chine continue de faire progresser sa recherche et son développement technologique pour maintenir sa place en tant qu'acteur majeur sur la scène internationale.

2. https://www.aspi.org.au/report/critical-technology-tracker

L'internationalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche en Chine

UNE INTERNATIONALISATION ANCIENNE

L'ouverture internationale du système d'enseignement chinois s'inscrit dans un temps long[3]. L'influence des missionnaires protestants sur les différents niveaux de l'enseignement, les présences étrangères, japonaise, états-unienne, britannique, française et allemande, les relations avec l'URSS, ont apporté des ouvertures internationales, éduqué des cohortes d'élèves et d'étudiants et façonné le développement de certaines disciplines et domaines d'études (indirectement également par les traductions).

La guerre civile chinoise (1927-1949) se conclut par l'arrivée victorieuse au pouvoir du Parti communiste (PCC) conduit par Mao Zedong, le 1er octobre 1949. Une partie des élites et notamment des intellectuels, proche du Parti nationaliste (Kuomintang), se réfugie alors à Taïwan. L'internationalisation du système d'enseignement chinois connaît alors un arrêt pendant la période maoïste (1949-1976), particulièrement durant les dix années de la Révolution culturelle (1966-1976) pendant lesquelles la Chine envoie les étudiants en rééducation à la campagne et ferme ses universités, ne les rouvrant que sous une forme limitée (1973-1976) en les réservant à une caste socio-politique donnée.

Cette phase d'isolement se termine sous la présidence de Deng Xiaoping, qui, à partir de 1980, met en place les politiques dites de « réformes et d'ouverture », dans le prolongement desquelles la Chine se situe encore de nos jours. Dès lors, et particulièrement à partir des années 1990, l'ouverture internationale n'a cessé de croître, notamment pour les étudiants et les établissements. La Chine est désormais l'un des principaux pays participant à des accords de partenariats internationaux entre établissements ainsi que d'implantation de campus universitaires étrangers.

Les présidences de Jiang Zemin et de Hu Jintao ont entériné une Chine dirigée par une caste d'ingénieurs, attentive au « développement scientifique ». Xi Jinping, arrivé au pouvoir en 2013 se démarque de ses prédécesseurs par la volonté de redonner une grandeur internationale au pays, non seulement sur le plan économique et stratégique mais aussi sur celui des représentations. Le programme du « rêve chinois » mais aussi la reprise de la thématique d'une grande Chine, carrefour des civilisations et des techniques, à travers la remise au goût du jour des « routes de la soie » sont emblématiques de cette évolution. Le « soft power » chinois est progressivement remplacé par une affirmation plus directe de la place et des intérêts chinois dans le monde, par une conscience accrue des possibilités ouvertes par son poids de bascule sur de nombreuses questions internationales.

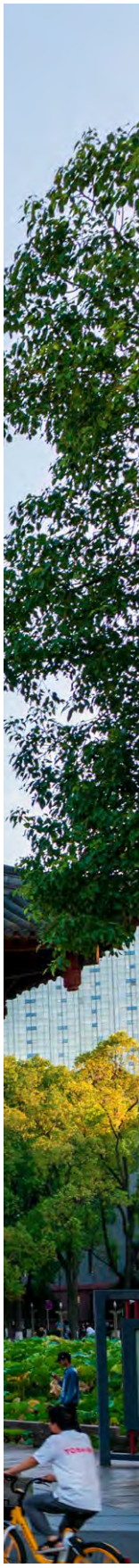

3. Pour un éclairage complet sur les origines de cette internationalisation, voir Vergnaud, Jean-François et Palisse, Alain-James, « La longue marche vers l'internationalisation de l'enseignement supérieur chinois », *Hérodote*, 2018/1, n° 168, p. 59-78.

LA STRATÉGIE D'ATTRACTIVITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR CHINOIS

ATTIRER LES TALENTS ET EXPERTS EN CHINE

La politique d'attractivité de la Chine s'appuie principalement sur des indicateurs quantitatifs objectivables et les classements internationaux des universités, des villes, de l'innovation… La stratégie d'internationalisation de certains établissements risque d'entraîner la création d'un système à deux vitesses avec d'une part des acteurs largement dotés qui gagnent régulièrement des places dans les classements et d'autre part des établissements de second rang pour qui l'internationalisation reste plus théorique. La Chine a également développé des programmes de bourses gérées par le Conseil chinois des bourses (CSC), ainsi que des programmes dispensés en anglais pour faciliter la mobilité entrante.

Les institutions clés de l'internationalisation de l'enseignement supérieur chinois

Toutes affiliées au ministère de l'Éducation chinois, les institutions ci-après jouent un rôle important dans le développement et l'accompagnement des mobilités étudiantes chinoises à l'étranger et internationales vers la Chine.

Nom	Sigle	Fondation	Missions principales
China Scholarship Council[4]	CSC	1996	Octroi des bourses de mobilité aux étudiants chinois partant à l'étranger ainsi qu'aux étudiants et universitaires étrangers se rendant en Chine.
Chinese Service Center for Scholarly Exchange[5]	CSCSE	1989	Accompagnement des étudiants chinois de la préparation des mobilités au retour; reconnaissance des diplômes à l'étranger; accompagnement des étudiants et universitaires étrangers en Chine.
China Education Association for International Education[6]	CEAIE	1981	Accréditation des programmes de coopération sino-étrangers et assurance qualité; organisation de salons éducatifs; accompagnement des agences de services pour études à l'étranger; recrutement de professeurs en mobilité (vers et depuis la Chine).
Center for Language Education and Cooperation[7]	CLEC (ex-Hanban)	2020 (1987)	Enseignement et promotion de la langue et de la culture chinoise dans le monde. Administration des Instituts Confucius.

Pour accéder à des chercheurs de haut niveau, le pays a mis en place de nombreux programmes nationaux et provinciaux de chaires internationales. « Changjiang » (« fleuve Bleu ») et « 1000 talents » visent à financer les meilleurs chercheurs et dans le second cas à accueillir des personnalités scientifiques internationales. De 2008 à 2017, la Chine indique avoir attiré plus de 7000 chercheurs de haut niveau dont 313 étrangers. Les informations sur ces programmes sont moins nombreuses depuis 2019 et la période « zéro-Covid » même si le recrutement de talents étrangers de haut niveau s'est poursuivi. La municipalité de Pékin a par exemple mis en place 10 centres d'innovation, avec un financement annuel d'environ 15 millions d'euros pendant 5 ans.

Ces centres d'excellence recrutent de nombreux experts internationaux responsables de constituer des équipes de recherche pour encadrer des jeunes scientifiques chinois.

La Chine, toujours à la recherche de talents, propose aussi un accès simplifié au statut de résident permanent à tout détenteur d'un doctorat. Des rapports récents suggèrent cependant que les lois chinoises sur la protection des données pourraient dissuader les chercheurs internationaux en imposant des contraintes strictes sur le flux de données académiques et de santé en provenance de Chine.

4. www.csc.edu.cn
5. www.cscse.edu.cn
6. www.ceaie.edu.cn
7. www.chinese.cn

Tournée d'automne Campus France 2023, Wuhan

La Chine promeut également l'enseignement de la langue et de la culture chinoise dans le monde, notamment grâce à son réseau d'Instituts Confucius, dont les premiers ont été créés en 2004. Le nombre de ces instituts, en déclin, n'est plus rendu public depuis 2019, date à laquelle il y en avait plus de 500. Seize sont présents en France.

HAINAN, ZONE FRANCHE POUR L'ÉDUCATION

Seulement dans la province de Hainan (île du sud du pays) et à titre expérimental, les établissements étrangers sont autorisés à exercer des activités de formation de manière indépendante, sans avoir de partenaire chinois.

LES CO-PUBLICATIONS INTERNATIONALES DE LA CHINE

Il ressort de données bibliographiques qu'en 10 ans la Chine s'est inscrite parmi les premières puissances scientifiques mondiales, et que son émergence est associée au développement de sa coopération avec un taux de co-publications internationales gagnant 8 points, de 14,6 % à 22,9 %. Ce taux en 2020 reste toutefois bien inférieur à celui des autres grands acteurs scientifiques, 37,5 % pour les États-Unis, 43,4 % pour l'Union européenne à 28.

Avec plus de 445 000 co-publications en 10 ans, les laboratoires américains sont, dans le monde, les premiers cosignataires de publications scientifiques référencées avec la Chine. Sur le continent européen, c'est le Royaume-Uni qui a produit le plus de publications scientifiques avec la Chine. Le Royaume-Uni est le second partenaire scientifique de la Chine, l'Allemagne son 7e, la France son 9e. Suivent l'Italie (12e partenaire de la Chine), les Pays-Bas (13e), la Suède (14e), l'Espagne (16e).

Les domaines de coopération scientifique des pays anglo-saxons, comme des principaux partenaires européens, avec la Chine concernent en premier lieu l'ingénierie et la physique-astronomie. Suivent les sciences de la vie et médicales, les sciences informatiques et la science des matériaux. Le nombre de co-publications en environnement comme en sciences sociales est, en comparaison, beaucoup plus modeste.

Le volume de production des pays anglo-saxons avec la Chine dépasse celui des pays de l'Union européenne à 27. Les chercheurs basés aux États-Unis ont référencé près de 7 fois plus de publications avec la Chine que les chercheurs en Allemagne, 10 fois plus que les chercheurs en France. Dans la période récente, le volume de coopération avec les États-Unis semble néanmoins marquer un ralentissement.

Deux tiers du nombre total des co-publications anglo-saxonnes avec la Chine sur la période 2011-2020 ont été produits au cours des cinq dernières années de la période. Les coopérations associent les meilleures universités et laboratoires anglo-saxons avec les meilleures universités et institutions de recherche chinoises.

La mobilité étudiante chinoise

LA PREMIÈRE DIASPORA ÉTUDIANTE DANS LE MONDE

La mobilité étudiante sortante fait partie d'une stratégie internationale assumée de longue date, dans un souci de transfert de compétences. La Chine représente le pays d'origine de 17 % des étudiants internationaux à travers le monde et 42 % des mobilités d'étudiants asiatiques.

Plus de 700 000 étudiants chinois partent chaque année étudier à l'étranger, pour un stock de plus d'un million d'étudiants à l'étranger. Malgré les fortes restrictions imposées à la mobilité entrante pendant la pandémie, la mobilité chinoise sortante a conservé son dynamisme au cours des dernières années (830 000 étudiants en flux en 2022).

Portée par sa démographie et le développement d'une classe moyenne urbaine, mais aussi, face à la forte sélectivité de l'enseignement supérieur chinois, la part des étudiants chinois briguant un diplôme à l'international a fortement crû, passant de 7 % en 1998 à 17 % en 2020. Désormais, un étudiant en mobilité internationale sur six est Chinois, pour un total de 1 million d'étudiants, soit le double du nombre d'étudiants indiens en mobilité qui constituent le deuxième contingent en volume. Par l'ampleur de ses effectifs en mobilité internationale, la Chine contribue ainsi largement à dessiner les contours de la mobilité mondiale. Spécificité de cette mobilité, environ 80 % des Chinois diplômés à l'étranger retourneraient travailler en Chine après leurs études.

Les cinq premiers pays d'accueil des étudiants chinois sont les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie, le Canada et la Corée du Sud. L'Allemagne et la Malaisie occupent les positions suivantes de ce classement, devant la France, 8e destination. Si l'excellence des formations est l'élément déterminant de ces mobilités, l'impact du diplôme sur l'insertion professionnelle joue également beaucoup, tout comme les conditions d'études et de vie, ainsi que le soutien aux études par des bourses. Pour les principaux pays d'accueil anglo-saxons, la venue des étudiants chinois payant des frais de scolarité élevés est devenue une part intégrante du modèle économique de nombreux établissements. La baisse des effectifs due à la pandémie de Covid-19 a fortement secoué certains d'entre-eux, particulièrement en Australie, et dans une moindre mesure aux États-Unis et au Royaume-Uni. Du fait d'une reprise progressive et mesurée des mobilités chinoises, on observe des stratégies de diversification des origines des étudiants mobiles dans plusieurs régions du monde.

Les étudiants chinois ont la possibilité de financer leur mobilité via des bourses du Conseil chinois des bourses (CSC). Le budget du ministère de l'Éducation fait état de 4,8 milliards RMB (612 millions d'€) pour financer les étudiants chinois partant à l'étranger en 2021 et 3 milliards RMB (382 millions d'€) pour les étudiants étrangers vers la Chine. Chaque année, le CSC finance plus de 60 000 boursiers chinois à l'étranger, dont environ 30 000 nouvelles bourses. Ces dernières années, le CSC soutient de plus en plus de doctorants au détriment des étudiants en master : 57 % de la totalité des nouvelles bourses accordées aux étudiants chinois par le CSC en 2020 sont des bourses doctorales. 55 % des étudiants chinois boursiers partent vers l'Europe, l'Asie et l'Afrique, la moitié d'entre eux pour un doctorat.

Le CSC travaille au niveau mondial avec plus de 300 partenaires hôtes des étudiants chinois qu'il finance. En Europe, le CSC a signé 121 conventions de collaboration avec 79 partenaires dans 31 pays. Parmi les établissements partenaires européens, 50 % sont classés parmi les 200 meilleurs établissements d'enseignement supérieur dans le monde. La France est le 6e pays destinataire des bourses du CSC en termes de flux (4e en Europe après le Royaume-Uni, l'Allemagne et la Russie).

Étudiant·es chinois·es en mobilité internationale diplômante, 2019 et 2021

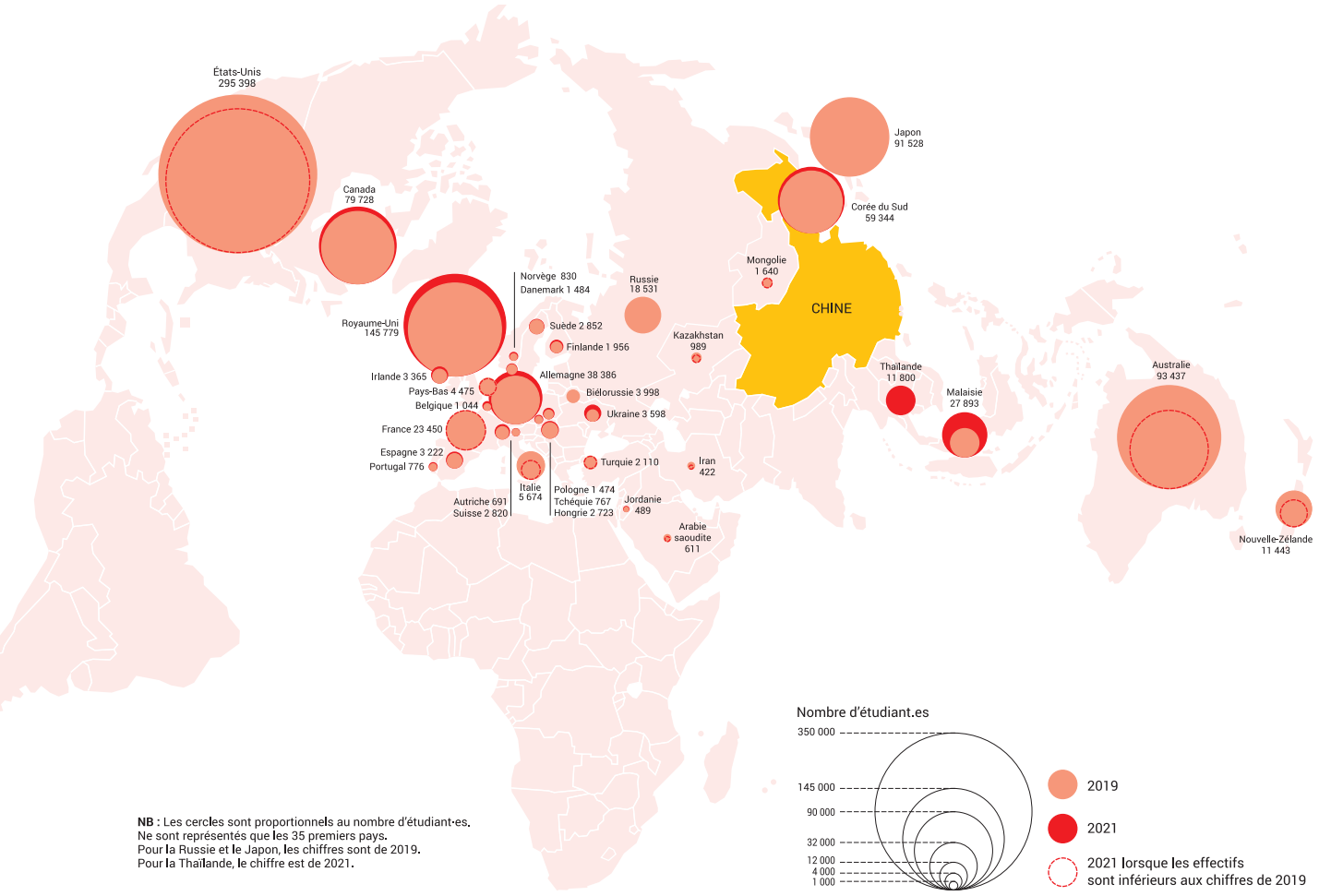

NB : Les cercles sont proportionnels au nombre d'étudiant·es.
Ne sont représentés que les 35 premiers pays.
Pour la Russie et le Japon, les chiffres sont de 2019.
Pour la Thaïlande, le chiffre est de 2021.

Source : Institut de statistique de l'Unesco, publication 2023.

LES ÉTUDIANTS CHINOIS EN MOBILITÉ EN FRANCE

La Chine est le 3e pays d'origine des étudiants de nationalité étrangère inscrits en France en 2022-2023, avec 25 600 étudiants, derrière le Maroc et l'Algérie (source MESR/SIES). En vingt ans, le nombre d'étudiants chinois en France a fluctué. Dans un premier temps, entre 2000 et 2010, le nombre d'étudiants chinois s'inscrivant dans des formations diplômantes en France a connu une croissance exponentielle, passant d'environ 2 000 en l'an 2000 jusqu'à près de 25 000 en 2010 ; la France accueillait jusqu'à 5 % de l'ensemble des étudiants chinois mobiles dans le monde. Lors de la décennie suivante, les effectifs accueillis en France se sont maintenus, tandis qu'ils progressaient ailleurs dans le monde : la part accueillie en France est ainsi redescendue à 2 % en 2021.

Les profils des étudiants chinois inscrits en France sont variés, tant du point de vue du type d'établissement, niveau, discipline, mais aussi de la langue d'enseignement – français ou anglais. Au cours de l'année universitaire 2022-2023, 25 600 étudiants de nationalité chinoise étaient inscrits dans l'enseignement supérieur français, dont 59 % d'étudiantes. Les universités sont le type d'établissement le plus choisi (46 % des inscriptions), juste devant les écoles de commerce (33 %), tandis que les écoles d'ingénieurs accueillent 11 % des étudiants chinois, les écoles d'art et d'architecture, 5 %, et la part restante, 5 %, revenant à d'autres types d'établissements. Les étudiants chinois sont la nationalité étrangère la plus représentée dans les écoles de commerce (où les formations intégralement en anglais sont nombreuses), en croissance de 28 % sur cinq ans, tandis qu'ils sont la deuxième origine dans les écoles d'ingénieurs, derrière les étudiants marocains. Depuis de nombreuses années, la première origine des étudiants de nationalité étrangère inscrits en doctorat en France est la Chine, devant le Liban et l'Italie. Cette mobilité contribue à faire du niveau doctorat un niveau particulièrement internationalisé, 37 % des doctorants en France étant de nationalité étrangère. À l'université française, les trois ensembles disciplinaires les plus choisis par les étudiants chinois, tous niveaux confondus, sont les lettres, langues et SHS (41 %), les sciences fondamentales (33 %) et l'économie (22 %).

LA MOBILITÉ ENTRANTE EN CHINE, AVANT ET APRÈS LA PANDÉMIE

Avant la pandémie de Covid-19, la Chine s'était affirmée comme une destination de plus en plus attractive pour les étudiants et les chercheurs internationaux, attirant un flux croissant de mobilités entrantes. La Chine a en effet fortement investi pour accroître l'attractivité et la renommée internationale de ses établissements, en particulier de ses universités de haut niveau. Elle a en outre consacré d'importants financements à la recherche et au développement, ce qui a permis l'émergence de centres d'excellence dans des secteurs tels que les sciences, les technologies, et la médecine.

Afin de diversifier et multiplier les mobilités d'étudiants internationaux, les établissements d'enseignement supérieur chinois ont progressivement mis en place différentes mesures visant à améliorer les conditions d'échanges, telles que la reconnaissance des transferts de crédits, la délivrance de doubles diplômes et l'octroi de bourses d'études. À la faveur du programme « Étudier en Chine », le ministère de l'Éducation s'était ainsi fixé pour objectif d'accueillir 500 000 étudiants d'ici à 2020.

Le nombre d'étudiants internationaux en Chine continentale était de 492 185 en 2018 (augmentation de 3 013 étudiants par rapport à 2017, données du MOE) dont 60 % d'étudiants asiatiques, 17 % d'étudiants africains et 15 % d'étudiants européens. Parmi ces étudiants, près de 63 000 bénéficiaient d'une bourse du gouvernement chinois. Depuis 2019, le ministère de l'Éducation a cessé de publier les statistiques des étudiants internationaux en Chine. Pendant la crise sanitaire, la mobilité étudiante internationale a été fortement affectée par la fermeture des frontières du pays. Les barrières ont été progressivement levées depuis fin 2022, avec une reprise des mobilités à partir du printemps 2023.

Origine des étudiants internationaux en Chine

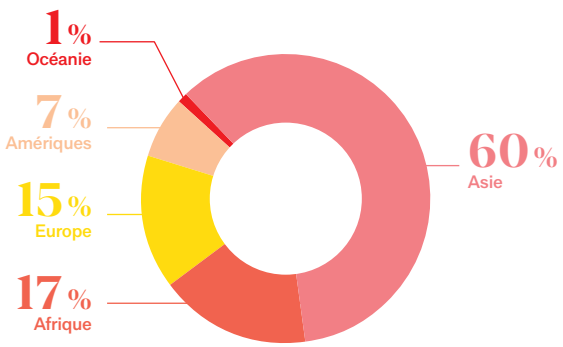

Source: Ministère de l'Éducation chinois, données 2019.

La Chine multiplie par ailleurs son offre de programmes en langue anglaise pour attirer les meilleurs étudiants internationaux. L'Université de Tsinghua compte ainsi 700 formations entièrement en anglais en 2022.

Des programmes de bourses financés par différentes institutions sont mis en place. Le site de Campus China géré par le Conseil chinois des bourses (CSC) recense l'ensemble de ces programmes[8] :

- Bourses du gouvernement chinois gérées par le CSC : ces bourses concernent tous les domaines d'études et 289 universités chinoises sont habilitées pour accueillir les boursiers du gouvernement chinois. Les bourses incluent généralement l'exonération des frais de formation et de logement, une allocation de vie (2 500 yuans pour le niveau Licence, 3 000 yuans pour le niveau Master et 3 500 yuans pour le niveau Doctorat), ainsi qu'une assurance maladie.
  - Programmes bilatéraux : bourses ouvertes aux étudiants d'origine des pays/régions qui ont un accord bilatéral avec la Chine, permettant aux étudiants de plus de 180 pays d'étudier en Chine avec une bourse du gouvernement chinois
  - Programmes des universités chinoises pour le recrutement indépendant : programmes gérés directement par les universités chinoises qui publient des offres sur leur site officiel
  - Programmes de bourses spécifiques : programmes en collaboration avec des organisations internationales, telles que l'UNESCO (bourses Grande Muraille), l'UE (bourses d'échange Chine-UE), l'ASEAN University Network (bourses Chine-AUN), etc. ; programmes spécifiques des ministères chinois, tel que le programme MOFCOM-CSC du ministère du Commerce ouvert aux fonctionnaires et chercheurs étrangers pour une formation diplômante en anglais de master ou de doctorat
- Bourses financées par des autorités locales, comme Pékin, Shanghai, Nankin, la province du Fujian, etc., qui permettent aux lauréats d'étudier dans une université de la ville ou de la province
- Bourses du Centre pour l'éducation et la coopération du langage (ex-Hanban) : dans l'objectif de promouvoir l'étude de la langue et la civilisation chinoises, ce centre poursuit les politiques de financement des séjours des étrangers en Chine, notamment pour les enseignants de chinois, les traducteurs et les doctorants en études chinoises
  - Bourses pour la formation des enseignants de chinois
  - Bourses doctorales dans le cadre du Plan des études chinoises nouvelles, dispositif composé des différents volets (bourses doctorales, ateliers de formation des traducteurs de haut niveau, soutien à la recherche dans les études chinoises, Chaire des études chinoises, etc.)
- Bourses financées par des entreprises chinoises

Dans l'objectif de renforcer la coopération culturelle avec les pays sur la Nouvelle Route de la Soie et d'attirer les étudiants de ces pays, certaines institutions réservent une partie de bourses à ces étudiants.

8. https://www.chinesescholarshipcouncil.com/

Coopération universitaire et scientifique franco-chinoise

LES STRUCTURES CONJOINTES FRANCO-CHINOISES

Concernant les coopérations pédagogiques, les Instituts franco-chinois (IFC) sont le vecteur privilégié de la coopération avec la France. Ces coopérations s'inscrivent dans le cadre des stratégies d'internationalisation des deux pays. En 18 ans, 21 IFC ont vu le jour, dont un avec une dimension européenne.

Dans son Règlement relatif à la coopération des établissements éducatifs sino-étrangers (2003) et les Mesures d'application du règlement (2004), le ministère chinois de l'Éducation (MOE) instaure les structures de coopération sino-étrangères. Aussi appelés instituts sino-étrangers, les instituts franco-chinois (IFC) font partie de cette catégorie.

Ces structures, destinées principalement aux ressortissants chinois, sont organisées en Chine conjointement par des universités chinoises et des universités étrangères et peuvent proposer plusieurs programmes de formation. Ces instituts sont placés sous l'autorité de l'université chinoise hôte. La partie étrangère est chargée par convention de dispenser une partie du cursus (généralement un tiers des enseignements) et l'institut est administré par une co-direction sino-étrangère.

Sur les 185 structures de coopération reconnues par le MOE fin 2022, 20 sont françaises. La France est ainsi en 3e position derrière la Grande-Bretagne (41), les États-Unis (34). Viennent ensuite la Russie (19), l'Australie (12), l'Allemagne (10), l'Irlande (6), le Canada (4), l'Italie (4), la Corée du Sud (3) et Hong Kong (3). D'autres pays tels que le Danemark, l'Espagne, le Japon et l'Ukraine ont également créé une structure de coopération avec la Chine.

Institut conjoint des universités de Ningbo et d'Angers à l'Université de Ningbo

Les structures de coopération franco-chinoises

Ville		Nom de l'institution	Acronyme	Partenaires français	Partenaire chinois
1	Pékin	École Centrale de Pékin	ECPk	Groupe des Écoles Centrale (GEC)	Université Beihang
2	Pékin	École de Chimie de Pékin / Paris Curie Engineer School	Chimie Pékin	Consortium Pékin-Fédération Gay-Lussac composé de : Chimie ParisTech (coordinateur), ENSC Lille, CPE Lyon, ENSGTI à Pau, Toulouse INP ENSIACET	Université de Technologie chimique de Pékin
3	Tianjin	Institut sino-européen d'ingénierie de l'aviation	SIAE Tianjin	École nationale de l'aviation civile (ENAC), école nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique (ISAE-ENSMA)	Université de l'Aviation Civile de Chine
4	Shanghai	Université de technologie sino-européenne de l'Université de Shanghai	UTSEUS	Université de technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM), université de technologie de Compiègne (UTC), Université de technologie de Troyes (UTT)	Université de Shanghai
5	Shanghai	École d'ingénieur SJTU-ParisTech	SPEIT	ENSTA Paris, École Polytechnique, Mines ParisTech, Telecom Paris	Université Jiaotong de Shanghai
6	Suzhou	Institut franco-chinois de l'Université Renmin de Chine	IFC Renmin	Université Paul Valéry - Montpellier 3, Sorbonne Université, KEDGE BS	Université Renmin de Chine
7	Nankin	École Nationale d'Ingénieur sino-française de NJUST	ENIM-SEFSN	École Nationale d'Ingénieurs de Metz	Université de Science et Technologie de Nanjing
8	Nankin	École rennaise de deuxième et troisième cycles de l'Université du Sud Est		Université de Rennes 1	Université du Sud-Est (à Nankin)
9	Ningbo	Institut conjoint des universités de Ningbo et Angers à l'université de Ningbo	NAU	Université d'Angers	Université de Ningbo
10	Zhuhai	Institut franco-chinois d e l'énergie nucléaire	IFCEN	Institut polytechnique de Grenoble, Institut Mines-Télécom Atlantique, École nationale supérieure de chimie de Montpellier, Chimie ParisTech, CEA-INSTN	Université Sun Yat-Sen
11	Dongguan	Institut franco-chinois DGUT-CNAM	IFC DGUT-CNAM	Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)	Université de Technologie de Dongguan
12	Wuhan	Institut euro-chinois pour les énergies propres et renouvelables	ICARE	Mines-ParisTech, Chimie-ParisTech, Université de Perpignan (UPVD), Université de Saragosse (UNIZAR, Espagne), Université de Northumbria (NU, Newcastle, Royaume-Uni), Université Polytechnique Nationale d'Athènes (NTUA, Grèce), Université de Florence (UNIFI, Italie), Université de Pérouse (UNIPG)	Université de Science et Technologie de Centre Chine
13	Wuhan	Institut WUT-AMU	WUT-AMU	Aix-Marseille Université	Université de Technologie de Wuhan
14	Shanghai	Institut de management de l'art et du design de CAFA	IFC CAFA	Sorbonne Université, KEDGE Business School	Académie centrale des Beaux-Arts
15	Shanghai	International Elite Engineering School, East China University of Science and Technology	Chimie Shanghai	Écoles d'ingénieur de la fédération Gay-Lussac (le programme est porté par l'École Nationale Supérieure de Chimie de Rennes)	Université de Science et Technologie de Chine de l'Est
16	Nankin	Nanjing Audit University-SKEMA	NAU-SKEMA	SKEMA	Nanjing Audit University
17	Nankin	Institut Hohai-Lille	HLC	Université de Lille	Université de Hohai
18	Hangzhou	Institut conjoint EDNA de l'Académie des Arts de Chine	NACAA	École de Design Nantes Atlantique	Académie des Arts de Chine
19	Shenzhen	Shenzhen Audencia Financial Technology Institute	SAFTI	Audencia Business School	Université de Shenzhen
20	Hangzhou	École conjointe de design de l'Istituto Marangoni et de l'Université Science-Tech de Zhejiang	IFC Marangoni Zhejiang	Istituto Marangoni France SAS	Université Science-Tech de Zhejiang
21	Hangzhou	Zhongfa Aviation Institute of Beihang University		École nationale de l'aviation civile	Université Beihang

Source: Ambassade de France en Chine.

LES AUTRES DISPOSITIFS DE COOPÉRATION (PHC – CAI YUANPEI DÉCOUVERTE, CAI YUANPEI TREMPLIN…)

La coopération en recherche entre la France et la Chine repose sur divers instruments complémentaires et structurants tels que les programmes de soutien à la mobilité et les structures conjointes de recherche franco-chinoises. Ces structures sont reconnues par des accords signés par les entités de recherche françaises (CNRS, INRAE, universités par exemple) et chinoises (CAS, CAAS, universités…). Ces structures sont les piliers de la coopération en science et technologie, avec 56 partenariats franco-chinois en 2023, impliquant près de 300 laboratoires et plus de 2 500 chercheurs. Ces collaborations fructueuses ont donné lieu à plus de 800 articles conjoints et à 18 brevets au cours des 5 dernières années.

En 2023, dans un contexte d'arrêt de la politique zéro-Covid chinoise et faisant suite à la visite présidentielle en Chine, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche (MESR) ont mis en place plusieurs programmes de coopération scientifique pour faciliter relancer la mobilité des chercheurs entre la France et la Chine continentale après l'arrêt de la politique zéro-Covid chinoise. Ces programmes sont coordonnés par le pôle enseignement supérieur, recherche et innovation (ESRI) du service de l'ambassade de France en Chine.

DIALOGUE DE HAUT NIVEAU SUR LES ÉCHANGES HUMAINS

Le 23 novembre 2023, Madame Catherine Colonna, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères a présidé avec son homologue, Monsieur WANG Yi, le dialogue de haut niveau sur les échanges humains à l'université de Pékin. Cette session, la 6e depuis l'instauration du dialogue en 2014, s'inscrit dans la continuité de la visite d'État du Président de la République en Chine en avril 2023 et dans l'esprit de la déclaration conjointe agréée par les deux présidents. L'enseignement supérieur, la science et la technologie ont été abordés dans le cadre de leurs échanges, avec notamment les déclarations d'intention suivantes :

- Déclaration d'intention relative au renforcement de la coopération en matière d'enseignement supérieur et de recherche ;
- Renouvellement du mémorandum d'entente de janvier 2018 en matière de coopération dans le domaine de la santé.

Ces textes viennent compléter d'autres coopérations agréées plus tôt dans l'année, comme la relance des programmes de soutien à la mobilité étudiante et des chercheurs tels que le Partenariat Hubert Curien « Cai Yuanpei » et le programme Jeunes Talents France Chine ou la signature le 6 septembre dernier de l'arrangement administratif entre les deux ministères de l'éducation relatif à la mise en œuvre du baccalauréat français international - section de langue chinoise.

En marge du dialogue, la ministre a participé à un symposium, organisé dans le cadre d'une semaine franco-chinoise de l'éducation, sur les cent ans de la coopération universitaire entre la France et la Chine en présence d'anciens étudiants des deux pays. Accompagnée de son homologue et du ministre chinois des sciences et des technologies, la Ministre a également assisté au lancement du site internet du centre franco-chinois pour la neutralité carbone, annoncé lors de la visite d'État d'avril 2023 et destiné à favoriser les coopérations scientifiques et technologiques dans le domaine de la neutralité carbone. Les deux ministres ont également évoqué la préparation de l'Année franco-chinoise du tourisme culturel et des célébrations du soixantième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques en 2024.

Les programmes Cai Yuanpei comprennent trois volets : le programme « Découverte 2023 » qui offre un soutien financier pour des missions visant à rencontrer de nouveaux partenaires potentiels chinois en science, technologie ou coopération universitaire ; le programme « Tremplin 2023 » qui soutient financièrement le montage d'équipes de recherche conjointes pour répondre à des appels à projets bilatéraux, notamment le Partenariat Hubert Curien (PHC) « Cai Yuanpei 2024 » ; et enfin, le PHC « Cai Yuanpei 2024 » qui fournit un soutien financier aux équipes de recherche franco-chinoises pour une durée de deux ans (2024-2025). Tous les domaines scientifiques sont couverts par ces programmes, avec une priorité accordée aux projets liés à l'enjeu global de la neutralité carbone. Enfin, le programme « Jeunes Talents France Chine » complète l'offre de programmes mis en œuvre par le MEAE et le MESR et vise à soutenir la mobilité de futurs leaders scientifiques pour renforcer la coopération scientifique entre la France et la Chine sur les thématiques prioritaires retenues par la 14e commission mixte scientifique et technologique franco-chinoise (COMIXT).

Réseau français de coopération en Chine continentale

- Ambassade de France
- Consulats de France (5)
- Espaces Campus France (6)
- Antennes Campus France (4)
- Alliances françaises (14)
- Institut français et service de coopération et d'action culturelle - SCAC (1)
- Lycées français/ établissements homologués AEFE (7)
  - École française internationale de Canton
  - Lycée français international Charles-de-Gaulle de Pékin
  - Enseignement français chinois Phoenix (Shanghaï)
  - Lycée français international de Shanghai (Euro campus de Qingpu et Yangpu)
  - Le Petit Lotus Bleu (Shanghaï)
  - École française internationale de Shenzhen (EFIS)
  - École française internationale de Wuhan

Sources : Campus France et Ambassade de France en Chine.

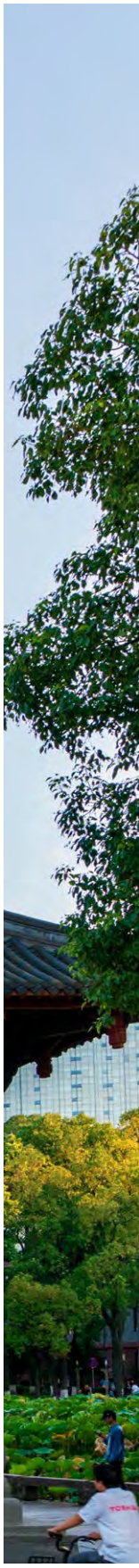

DESCRIPTION DU RÉSEAU DE COOPÉRATION DE LA FRANCE EN CHINE

Le réseau consulaire de Chine continentale s'étend sur six circonscriptions, couvrant tout le territoire, avec des représentations à Pékin, Canton, Chengdu, Shanghai, Shenyang et Wuhan. Sur le plan culturel et éducatif, l'Institut Français de Chine et l'AEFE supervisent respectivement diverses institutions, dont des établissements scolaires français en Chine. Le réseau Campus France en Chine couvre six espaces principaux et quatre antennes. Les Alliances Françaises sont établies dans 14 villes chinoises.

LA FRANCOPHONIE

La Chine encourage le plurilinguisme. Le soutien au français s'explique en partie par l'importance croissante de ses liens géopolitiques et commerciaux avec de nombreux pays d'Afrique. Certaines universités de renom ont ainsi créé leur propre chaire francophone à l'image de l'université des études internationales de Pékin (BISU). Le développement significatif du nombre d'établissements chinois enseignant le français dans le secondaire, 135 à date (dont 13 filières bilingues labellisées), complète ainsi le réseau de départements de français au sein des universités chinoises. À cela s'ajoutent les 20 800 inscriptions d'apprenants du français dans les 14 Alliances Françaises de Chine.

En 2022, environ 100 000 apprenants de français étaient inscrits dans le système éducatif chinois, répartis du primaire à l'université.

Aux niveaux primaire et secondaire, 23 100 élèves apprennent le français, répartis dans 135 écoles chinoises, avec 8 100 en LV1 et 15 000 en LV2. L'enseignement du français dans le secondaire chinois se fait en tant que cours d'initiation ou comme deuxième langue étrangère, ou encore comme langue étrangère pour le *Gaokao*, le concours national d'entrée à l'université. Il existe 13 filières bilingues LabelFrancEducation dans le secondaire en présentant un enseignement renforcé de la langue française et au moins une discipline non linguistique (DNL) enseignée en français (mathématiques, sport, musique, etc.). Les filières bilingues francophones de Chine sont composées aujourd'hui de plus de 60 enseignants et comptent 2 100 élèves. Par ailleurs, la mise en place du DELF scolaire au sein de ces établissements est un avantage certain pour les élèves de ces écoles.

Dans l'enseignement supérieur chinois, on dénombrait en 2022 78 000 apprenants du français, dont 51 000 étudiants en *Benke* (*Bachelor*, en quatre ans) au sein des départements de français, 15 000 étudiants en LV2 dans les départements de langues étrangères, 2 000 étudiants en cursus professionnel de trois ans post-bac, et 8 000 étudiants dans les Instituts franco-chinois présents en Chine. Ces derniers proposent des études jusqu'au niveau Master pour les étudiants ayant réussi le *Gaokao*.

Au niveau universitaire, la présence du français se divise en deux catégories : les étudiants qui en font leur spécialité universitaire et ceux qui l'étudient comme deuxième langue étrangère. Le programme d'enseignement se compose de deux premières années dédiées à l'apprentissage de la langue française, validées par le Test national de français de spécialité 4 (TFS 4). La majorité des étudiants chinois passe cet examen, parfois obligatoire selon les universités, et généralement requis par les entreprises dans le cadre d'un recrutement. Le programme national offre davantage de flexibilité aux universités pour le contenu des apprentissages des 3e et 4e années, où les étudiants approfondissent leur connaissance en français. Ils ont également la possibilité de suivre des cours à contenu non linguistique, en partie ou entièrement en français. Un test national de français de spécialité 8 (TFS 8) a été instauré en 2009, marquant ainsi 8 semestres d'études. Les études de *Benke* (*Bachelor*) en français se clôturent par un stage obligatoire de plusieurs mois, idéalement dans une entreprise francophone, ainsi que par la rédaction d'un mémoire de fin d'études en français, suivi d'une soutenance.

La Chine a émergé comme un acteur incontournable dans le paysage universitaire et scientifique mondial, consolidant son partenariat stratégique avec la France en favorisant les échanges humains et les collaborations. Malgré la prédominance des étudiants chinois en France – troisième nationalité la plus représentée, la pandémie de Covid-19 a exercé une pression significative sur les demandes de mobilité, entraînant une chute de 25 % des effectifs entre janvier et juillet 2023.

Bien que les données statistiques sur les étudiants internationaux en Chine ne soient plus disponibles depuis 2019, le contexte post-pandémique a donné lieu à une phase de reconstruction des mobilités. Depuis la réouverture des frontières chinoises en décembre 2022, une reprise progressive des demandes de mobilité est perceptible, atteignant 75 % du niveau prépandémique en juillet 2023. Cette trajectoire ascendante présage une intensification des échanges dans les mois à venir.

Pour réaffirmer son engagement dans la collaboration internationale et les échanges, le gouvernement chinois adopte une approche proactive. Cela se manifeste par des initiatives visant à faciliter les mobilités et à accroître le recrutement de talents étrangers de haut niveau. Ces investissements, notamment dans l'attraction d'étudiants, fortement touchés par la pandémie, se concrétisent à travers des programmes bilatéraux et des bourses spécifiques. Cette démarche témoigne d'un réengagement significatif en faveur du renforcement des liens éducatifs et humains entre la Chine et la France, signalant une phase prometteuse dans l'évolution de cette collaboration bilatérale.

Directrice de la publication :
Donatienne Hissard,
directrice générale

Rédaction :
Ambassade de France
en Chine ; service Études
de Campus France
(resp. Olivier Marichalar)

Comité éditorial :
Judith Azema,
Olivier Chiche-Portiche,
Béatrice Khaiat, Mathilde
Mallet, Olivier Marichalar,
Nabil M'Silti, Ivan Rakocevic,
Thierry Valentin

Édition :
Direction de la
Communication de Campus
France ; Ambassade de
France en Chine.

Cartographie :
Philippe Rekacewicz

Photographie :
Shutterstock ; Ambassade
de France en Chine

Réalisation :
Luciole

Impression et diffusion :
Lecario Branding Consultant
(Beijing)

Campus France :
Agence française pour la
promotion de l'enseignement
supérieur, l'accueil et la
mobilité internationale
28, rue de la Grange aux
Belles – 75010 Paris
www.campusfrance.org

Janvier 2024
ISSN 2495-3326

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

CAMPUS FRANCE

FA